

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2025

Convocation du 09/10/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine et COUINEAU Cyrille.

Excusés : Mmes et M. MORICEAU Marie-Annick, DELAUNAY Sébastien et DUDÉ Maïté.

Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia.
M. DELAUNAY Sébastien représenté par Mme CHARRIER Sophie.
Mme DUDÉ Maïté représentée par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas.

Secrétaire de séance : M. REIGNIER Maxime

DCM2025-10-102 Renaturation des cours de l'école Louis DUDÉ – permis de construire préaux et abri vélos – choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre bâtiment et du bureau d'études géotechniques :

Acte 1.1.1 : Commande publique – marchés publics

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour la création des deux préaux et de l'abri vélo, le recours à un architecte DPLG est obligatoire. De plus et afin de conforter le travail du futur architecte, une étude géotechnique est nécessaire. L'agence SCALE a été missionnée pour consulter des architectes et des bureaux d'études géotechniques.

Concernant l'équipe de maîtrise d'œuvre, il est proposé de retenir l'offre du groupement suivant :

- Architecte mandataire : atelier fruits architecture (La roche sur Yon) = 5 992,56€ HT
- Economiste : Ateliéco (Dompiere sur Yon) = 3 012,95€ HT
- Bureau structure : Fibr'ingé (Montaigu) = 2 489,91€ HT

Soit 11 495,42€ HT soit 13 794,50€ TTC

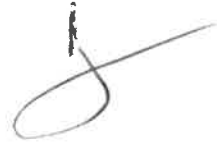
Concernant le bureau d'études géotechniques, il est proposé de retenir l'offre de GINGER CEBTP, agence d'Avrillé, pour la mission d'étude géotechnique de conception - phase Avant-Projet (G2 AVP) dont le coût s'élève à 2 400,00€ HT soit 2 880,00€TTC.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré :

Approuve le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre dont l'atelier fruits architecture sera le mandataire et du bureau d'études géotechniques GINGER CEBTP et autorise Monsieur le Maire à signer les différentes pièces des marchés publics.

Autorise Monsieur le Maire à signer et déposer le permis de construire ainsi que toutes les pièces afférentes auprès du service instructeur.

Le secrétaire,
Maxime REIGNIER



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

